

Journal de séance 36

le jeudi 9 mai 2013

13 h

Prière.

M. Doucet (Charlotte-les-Îles) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le premier ministre à laisser en service le parc provincial The Anchorage. (Pétition 37.)

M. Doucet (Charlotte-les-Îles) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le premier ministre à maintenir tel quel l'horaire des traversées à Grand Manan. (Pétition 38.)

M. Killen, du Comité permanent de l'éducation, présente le premier rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 9 mai 2013

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de l'éducation demande à présenter son premier rapport.

Conformément à l'article 99 du Règlement, le greffier convoque une réunion du Comité permanent de l'éducation pour le 18 avril 2013 à la Chambre de l'Assemblée législative et dirige l'élection à la présidence et à la vice-présidence du comité.

Sur la motion de M. Stewart, appuyé par M. Bonenfant, M. Killen est élu président du comité.

Sur la motion de M. Stewart, appuyé par M. Urquhart, M^{me} Coulombe est élue vice-présidente.

Le comité se réunit à la Chambre de l'Assemblée législative les 18, 23 et 25 avril et les 2 et 8 mai 2013 afin d'étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, dont il a été saisi sur résolution de la Chambre adoptée le 4 avril 2013.

Le comité fait rapport qu'il a adopté toutes les prévisions budgétaires dont il a été saisi, énumérées dans le présent rapport, et les recommande à la Chambre.

Je propose, appuyé par la députée de Restigouche-la-Vallée, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,
(signature)
Carl Killen, député

Voici les crédits adoptés par le comité :

BUDGET PRINCIPAL, 2013-2014
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE	
Services généraux et autres services	
d'enseignement	11 347 000
Enseignement primaire et secondaire	996 068 000
Développement de la petite enfance	67 177 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	1 074 539 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT	
Éducation et Développement de la petite enfance	350 000
AVANCES DE PETITE CAISSE	
Éducation et Développement de la petite enfance	122 000

La motion d'adoption du rapport du comité, mise aux voix, est adoptée.

L'hon. M. Leonard dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé Le Plan directeur pour le pétrole et le gaz naturel au Nouveau-Brunswick.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. P. Robichaud :

42, Loi concernant la compression des dépenses.

Il est unanimement convenu de débattre la motion 50 avant de procéder à l'étude des affaires émanant de l'opposition.

Conformément à l'avis de motion 50, l'hon. M. Soucy, appuyé par l'hon. P. Robichaud, propose ce qui suit :

attendu que les premiers ministres de l'Atlantique travaillent ensemble afin de renforcer l'économie régionale et de créer des emplois tout en assurant des possibilités de formation à la population du Canada atlantique;

attendu que le gouvernement fédéral a apporté unilatéralement, sans consultation ni analyses communes, des modifications au régime d'assurance-emploi, dont les effets se font maintenant sentir par les travailleurs, les collectivités et les employeurs, surtout dans les industries saisonnières, qui constituent une part importante de l'économie de la région de l'Atlantique;

attendu que les premiers ministres de l'Atlantique lanceront une initiative panatlantique de consultation et de recherche afin de bien comprendre l'incidence des récentes modifications, initiative dont les résultats préliminaires seront communiqués au Conseil de la fédération à sa réunion en juillet;

qu'il soit à ces causes résolu que tous les partis représentés à la Chambre exhortent le gouvernement fédéral à suspendre immédiatement les modifications du régime d'assurance-emploi jusqu'à la réalisation d'une démarche fondée sur des données probantes qui fera en sorte que nos moteurs économiques traditionnels dans les secteurs des ressources, qui emploient des milliers de personnes et soutiennent des générations de familles, continuent de recevoir du gouvernement du Canada le soutien et l'aide nécessaires pour qu'ils tournent à plein régime.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Urquhart, vice-président, assume sa suppléance.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se termine. La motion 50, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 18 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

réponses aux pétitions 7, 9, 10, 11, 13, 14 et 15

(8 mai 2013).

